

Groupe d'Action Locale Pays Sud Charente

Compte rendu de la consultation écrite

DATE DE DEBUT DE LA CONSULTATION : 6 décembre 2019

DATE DE FIN DE LA CONSULTATION : 31 décembre 2019

OBJECTIF : Modification des fiches actions 2 et 5

RAPPEL DE LA PROCEDURE :

Etape 1 : validation de la proposition par le GAL (OK, le 21 octobre 2019)

Etape 2 : Vérifiabilité et contrôlabilité par l'ASP (ok en novembre 2019)

Etape 3 : Validation finale par le comité de programmation LEADER –

LES MODIFICATIONS PROPOSEES :

Fiche action n° 2 : tourisme / culture / patrimoine

Proposition de rajout : **recherches préventives, fouilles archéologiques**, travaux, aménagement et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs d'intérêt territorial.

Fiche action n° 5 : forêt

Proposition de rajout : **les investissements matériels liés au développement, à l'innovation des entreprises et exploitations agricoles utilisant du bois**

ONT REPONDU A LA CONSULTATION :

Collège Public : CHABOT Jacques, AMBAUD Jean-Yves, BARBOT Jean-Pierre, PAPILAUD Joël, JAULIN Joëlle,

Collège privé : DUBOJSKI Michel, LEBRET Alain, FORT Claire, DURAND Mathieu, BLANCHARD Sylvie, AUDOIN Charles, DE CASTELBAJAC Dominique, DELETOILE Gérard, GODIER Joël, BERTHONNAUD Nathalie, BACLE Ghislaine, VAUZELLE Nicolas, BRALERET Patrick

Le double quorum est atteint

RESULTAT DE LA CONSULTATION :

Les membres du Comité de Programmation **valident à l'unanimité les modifications proposées au sein des fiches actions 2 et 5 du programme LEADER du GAL Pays Sud Charente**